lati JAA. 1000 Lausanne 1 Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise

Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-Apprentis, étudiants: Fr. 33.-

Mystique du milliard

n septembre 2011, la Banque nationale suisse décida d'acheter autant d'euros qu'il faudrait pour maintenir un taux plancher de 1,20 franc pour 1 euro. Cette stratégie d'achat «illimité» porta sur plusieurs centaines de milliards d'euros et désinhiba définitivement les Suisses en matière de grands nombres. A preuve, ils ne haussèrent pas seulement le sourcil quand le Conseil fédéral débloqua un fond de dix milliards de francs d'aide à l'économie, lequel passa rapidement à vingt milliards, puis à quarante, soit environ 54% du budget fédéral annuel. Avec les compléments votés par les Chambres et les aides des cantons et des communes, il paraît qu'on arrive à cent

En avril dernier, l'Union européenne engagea 540 milliards d'euros dans la lutte contre les dégâts économiques du virus. Ce montant, qui gonfle continuellement (on parle aujourd'hui de 750 milliards), s'additionne aux plusieurs milliers de milliards d'euros qu'elle a déjà produits pour «monétariser» les dettes publiques les plus pourries de ses membres.

Pour le commun du peuple, des médias et des politiques – sans parler du soussigné –, ces milliards sont une pure abstraction. Ils glissent sur la réalité. Quand une journaliste affirme, sur le ton désinvolte de l'évidence, que la Confédération devra mettre encore «dix à quinze milliards de plus», elle n'est manifestement pas consciente du fait qu'elle évoque une différence de plus ou moins cinquante millions de billets de cent francs, c'est-à-dire l'équivalent d'une dépense horaire de Fr. 11'415,50, vingt-quatre heures par jour et tous les jours de l'année durant cinquante ans.

Non sans quelque remord, on finit par accepter l'inexhaustibilité de cette corne d'abondance à milliards: après tout, tout le monde le fait! Et puis, le milliard est confortable: il «assouplit quantitativement» (quantitative easing) des faits trop têtus, une réalité trop intriquée dans le temps, le lieu et la logique, des dettes trop impossibles à rembourser.

Et quand le président Trump met 2200 milliards sur la table, on ne demande plus où diable il a bien pu dénicher cette pile chancelante de 2200 kilomètres de billets de cent dollars. On demande plutôt, sachant que la dette américaine dépasse déjà les 22'000 milliards de dollars: «Pourquoi si peu? Pourquoi pas 220'000 milliards (soit à peu près l'ensemble de la dette mondiale), histoire de mettre tous les Américains au large?» Qu'est-ce qu'on risque? on n'est pas plus noyé sous les 10'984 mètres d'eau des Mariannes qu'au fond de sa piscine.

«Mille milliards de mille sabords»: Archibald Haddock, capitaine au long cours, nous a préparés dès notre enfance à cet univers du milliard où le bon sens et le sens des proportions n'ont plus cours. Jugez plutôt. La Licorne, «fier vaisseau de troisième rang» (d'aucuns disent «quatrième»), était percée de cinquante sabords (un étage de treize et un autre de douze à babord, autant à tribord). Admettons que la distance entre deux sabords, centre à centre, est de 3,50 m. Pour héberger mille milliards de mille sabords (1015 sabords), il faut construire une Licorne de 909'999'999'999,993 kilomètres de long, sans compter la chaloupe d'arrière et la figure de proue immortalisée par Hergé, soit, à vol de mouette, 2'275'000 fois le tour, à l'équateur (40'075 km), de notre globe terraqué. Admettons encore, par commodité, que l'abstraite ligne équinoxiale mesure cent kilomètres de large et que le vaisseau ait besoin d'une largeur de 20 mètres, compte tenu d'une gîte maximale de 6° et des sinuosités imprévisibles d'une conduite possiblement rhumée. Cela nous permet d'aligner 5000 tours du monde en parallèle. Mais ce n'est que la première couche. Il en faudra encore 4541 avant de passer au baptême et au lancement. Admettons encore que le voilier mesure cinquante mètres de la quille à la hune, cela nous amène à 227,074 kilomètres de hauteur, soit 25,664 fois l'altitude de l'Everest¹, ce qui exile la vigie bien au-delà de la

Et dans cet air raréfié, l'idée commune qu'une augmentation de la masse monétaire non couplée à une augmentation correspondante des biens de consommation engendre de l'inflation. eh bien, cette idée perd toute pertinence. Ce qui est bon pour le million ne l'est plus au niveau cosmique du milliard, lequel ne saurait se plier aux rigueurs mesquines de l'économie de marché.

Paradis des accrocs du Monopoly en temps réel, rêve éveillé des économistes monétaro-simiesques, thébaïde exterritorialisée des banquiers de haut vol, source inépuisable d'inspiration pour le candidat généreux de l'argent des autres, ultime refuge helvétique des dictateurs banqueroutiers, le milliard offre aussi, par voie de comparaison, une consolation à l'entrepreneur failli de seulement quelques petits millions de rien du tout.

L'esprit d'escalier nous amène à évoquer le «milliard des congrégations», sur lequel la gauche laïque et les francs-maçons fantasmèrent tant et si bien qu'ils finirent par s'en emparer scélératement au début du siècle passé. En train d'énergie, on peut même relire Cent mille milliards de poèmes, l'ouvrage combinatoire de Raymond Queneau, sorti en 1961 chez Gallimard, qui nous promet deux cents millions d'années de lecture continue.

Le milliard, enfin, est le recours privilégié des apologètes mécréants. De même que les milliards de francs s'auto-créent en permanence dans les serveurs souterrains des banques centrales, de même l'univers s'auto-crée depuis 13,7 milliards d'années, inlassablement, par le jeu de millions de milliards de chocs aléatoires entre des millions de milliards de particules élémentaires sur une étendue de millions de milliards d'années-lumière. A ce niveau quantitatif, on n'a plus besoin de l' «hypothèse» divine. Ces nombres sont si démesurément hors de nos facultés de représentation qu'ils en acquièrent de soi une sorte de transcendance physico-chimique.

Et c'est ainsi que le hasard, hypostasié par le milliard, a engendré tout l'ordre de l'univers, de l'électron errant des premières nanosecondes au tableau périodique des éléments, du parcours harmonieux des astres à la reptation enfiévrée du virus couronné, de la musique des sphères au couinement humide de la chauve-souris, de la lave originelle à l'homo sapiens sapiens et au pangolin mal cuit.

Oui, dans le monde du milliard, un être peut même devenir en acte ce qu'il n'était pas en puissance. On a inventé un terme pour cela, lequel fait frémir tout philosophe aristotélicien digne de ce nom, celui de *propriété émergente*. Pas de panique, cependant: il est probable que cette notion ne soit qu'une variante moderne de l'antique et controversée

théorie de la génération spontanée, le milieu étant ici le milliard. Mais nous sortons de notre sujet, ce qui, avouonsle, n'était, pourtant, pas facile.

Laissons là ces spéculations hasardeuses pour terminer sur celles plus hasardeuses encore des banques centrales et des finances étatiques postvirales! Seule à l'oser, La Nation pose la question: et s'il existait un mur de Planck de la création monétaire, une masse critico-apocalyptique à partir de laquelle ce monstrueux entassement de vide ne pourrait qu'imploser, comme une étoile en bout de course, gouffre noir aspirant dans un ultime et affreux sifflement (big bad last whistle) toute l'économie du monde, ses producteurs, ses consommateurs, ses spéculateurs et la planche à billets?

Olivier Delacrétaz

- ¹ En réalité, chaque couche est plus longue que la précédente. Nous n'en avons pas tenu compte, pour éviter de recourir à une équation du second degré hors de notre portée. Le fait est que c'est négligeable: avec 4471 couches au lieu de 4541 et 223,5 kilomètres à la place de 227 (soit 25,2 fois l'Everest), nous restons dans la même zone.
- Au lieu de citer Les Bijoux de la Castafiore (p. 19, case 11, notamment), nous aurions pu prendre Coke en Stock (dernière page, case 1), où le descendant du chevalier François de Hadoque rugit: «Mille milliards de mille millions de mille sabords». Le lecteur qui calculera au mètre près la longueur du voilier susceptible de porter ces 10²⁴ sabords gagnera un abonnement d'un an à La Nation, au bénéfice d'un tiers.

Les soucis de M. Tedros Adhanom Ghebreyesus



2 La Nation N° 2151 19 juin 2020

Sous le signe du spectre parlant

Histoire est cyclique. Elle est cyclique et semée d'erreurs, d'ailleurs souvent fatales et mortelles. Elle est faite de préjugés, d'idéologies totalitaires, d'erreurs d'appréciation et de stratégie, d'idées fausses, et de fausses pistes sur le passé et le présent.

Dans la préface à son essai sur *Céline*¹, Philippe Muray écrit que l'Histoire est la maladie, sans guérison possible, et que le vouloir-guérir est la névrose religieuse par excellence. L'antisémitisme de Céline, tel qu'il s'exprime dans ses pamphlets, Muray le tient pour une variation de cette névrose religieuse, c'està-dire une tentation de vouloir guérir le monde, tentation toujours vouée à l'échec. Il cherche à montrer que l'échec de Céline que sont ses pamphlets vient, comme tout ratage littéraire, «d'un passage à la croyance que *la maladie est dans le monde*, alors qu'elle est le monde».

Le plus grand mérite de son livre, c'est d'attaquer de front l'antisémitisme de Céline, sa «jouissance raciste», comme il l'appelle, et de l'intégrer pleinement dans son œuvre.

D'entrée de jeu, il évite ainsi les deux écueils majeurs de la critique célinienne, à savoir d'un côté l'approche foncièrement moralisatrice, qui dénonce le contenu raciste sans tenir compte de la dimension littéraire, et de l'autre l'approche purement esthétique qui consiste à minimiser le rôle fondamental des pamphlets et à focaliser uniquement sur l'impressionnante inventivité de la langue sans tenter de la relier au sens de l'œuvre. Au milieu de ces deux extrémités, Muray reste lucide et remet l'écrivain à sa place, celle d'un homme à la fois grand et petit. En tenant pleinement compte des pamphlets *et* des œuvres romanesques, il réussit à montrer ce qui les lie en profondeur, et qu'il n'y a pas deux Céline, mais un seul.

Or l'essayiste va plus loin. En substance, il développe l'idée que, sans les pamphlets et sans les violentes conséquences que son auteur a dû souffrir dans sa chair même, il n'aurait tout simplement pas écrit la deuxième partie de son œuvre, celle d'après la Seconde Guerre mondiale.

La thèse de cet essai, on peut la formuler de la manière suivante: de son enfance et de la guerre, la première, Céline est sorti mort. Il écrit ses romans avec le détachement de celui qui est déià mort, ce qui signifie absent de la société, absent du monde qu'il regarde de l'extérieur, pour décrire ses atrocités et ses abominations avec l'œil détaché et féroce de celui qui, inspiré par une formidable haine du troupeau, de la meute et du nombre, ne défend rien, n'appartient à aucun courant, et veut n'être semblable à personne. Il disparaît en tant qu'homme pour renaître en tant qu'écrivain. Il est déjà mort, mort-vivant, mais à un moment donné, il interrompt ses œuvres littéraires et se met à écrire les pamphlets parce qu'il prétend guérir le monde et lui-même par le racisme.

Hautement originale et très puissante, en plus d'être extrêmement détaillée et précise, cette thèse réussit à dégager la cohérence de l'œuvre, en profondeur, et à mettre en défaut tous ceux qui pensent qu'après le second conflit mondial Céline n'avait plus rien à dire, qu'il se contentait de jouer avec des mots et d'entretenir sa légende. Pour lui, «tout recommence là, au contraire, avec une voix qui ne ressemble plus à rien de ce qu'on connaissait.»

Muray pense que Céline «annule en profondeur ses pamphlets dans ses derniers romans; même s'il y maintient, ici ou là, ses positions d'avant-guerre.» Comme nous l'explique l'essayiste, cela signifie très précisément que la littérature romanesque, pour être littérature, doit rester «illisible», c'est-à-dire blindée contre les idées trop claires, les utopies, les idéologies, contre le progrès qui cherche à rendre meilleur le monde, à le purifier, à en finir une fois pour toutes avec le Mal, que ce soit l'antisémitisme, le marxisme, le fascisme, le féminisme, l'antiracisme ou n'importe quel autre -isme. La littérature doit rester illisible en ce sens, immergée dans la multiplicité des mondes, dans l'ancrage réel des personnages et dans l'expression des vies. L'écrivain aurait été très conscient qu'il a laissé travailler sa passion pour la littérature contre «l'obsession antijuive comme ignominie intraitable émergeant à côté de la parole, dans une sorte de monstrueuse ellipse de crime muet, tordue dans l'être. Tout n'est pas transposable, disait Céline: il n'a pas pu transposer son antisémitisme». Voilà pourquoi ses romans résistent à cette obsession aussi fermement que les pamphlets y cèdent avec une effroyable facilité.

Céline n'est pas dans le formalisme. Certes, il ne se convertit pas à Dieu, comme l'ont fait par exemple Blaise Pascal ou Léon Bloy. Toute sa vie, il restera un antichrétien. En cela il est proche de Sade, de Nietzsche ou de Sartre. De même, il partage avec le surréalisme et le nouveau roman une certaine matérialité de l'écriture, mais son écriture télégraphique, ses entorses à la syntaxe et ses points de suspension, «cette conversion au vide», ne sont pas là pour épater la galerie. Il aurait voulu se racheter par la parole. Il s'agit, nous dit Muray, «d'une intériorisation par l'écriture du thème omniprésent de la guerre.» Sa position morale, telle que la décrit Muray, consiste à dépeindre le Mal et son progrès, à le ressasser infiniment en inventant un style «en mouvement perpétuel», capable de rendre compte de sa conscience aiguë du mal dans le monde. Il annonçait «la fin de la civilisation puis la fin de la civilisation puis la fin de la civilisation, sans fin.»

Chez Céline, point de jugement dernier. C'est à la fois sa force littéraire et sa nuit morale.

Lars Klawonn

¹ Philippe Muray, *Céline*, Seuil 1981; édition revue et augmentée, Gallimard 2001.

Couvrez cette usine...

Nous avons lu avec intérêt l'article de M. Samuel Thétaz sur la désindustrialisation dans *La Nation* n° 2150 du 5 juin dernier. Nous souscrivons à ses recommandations, mais regrettons que l'exemple choisi ne soit pas le meilleur pour illustrer le propos.

Les raisons principales de la fermeture de la Raffinerie de Collombey par Tamoil en 2015 sont à chercher ailleurs que dans les agaceries environnementales – au demeurant justifiées – des autorités locales. Tamoil, entreprise en mains libyennes, se trouvait financièrement suspendue dans le vide suite au printemps arabe et à la crise politique qui suivit la chute de Kadhafi. L'industrie pétrolière européenne vivait simultanément une surcapacité de raffinage ayant conduit à la chute des prix de transformation. L'absence de gouvernance financière et de rentabilité ont donc conduit Tamoil à abandonner Collombey. Les investissements à perte que nécessitait une mise en conformité ont certes pesé dans la décision de fermeture, mais celle-ci était inévitable à terme.

Cet exemple, pris outre-Rhône, n'est de plus pas représentatif des efforts fournis par les autorités valaisannes pour soutenir l'industrie. Le Département de l'Economie et de la Formation est à l'écoute des industriels pour leur offrir des conditions-cadres intéressantes: incubateurs de start-up, encouragements fiscaux, rabais spéciaux sur les taxes électriques, soutien à la formation dans les métiers de l'industrie et autres facilités ont attiré les investisseurs industriels, ce qui se reflète sur les indices économiques du canton: l'industrie contribue aujourd'hui pour plus de 15% au PIB valaisan contre 10% au début du XXIe siècle.

La fermeture de la raffinerie a cependant conduit les parlementaires cantonaux à adopter en septembre 2015 la «Lex Tamoil»¹, un décret permettant à l'Etat d'imposer au propriétaire d'équipements industriels une provision correspondant au coût de remise en état et de dépollution d'un site. L'objectif du texte, taillé sur mesure pour le cas de Collombey, était d'éviter que la facture de l'assainissement ne tombe

à charge de la collectivité. L'entreprise a d'abord recouru au Tribunal Fédéral contre ce décret et perdu son recours, puis, exploitant les failles du texte, a contourné l'obligation en purgeant ses équipements, tout en les gardant théoriquement opérationnels pour un éventuel repreneur. Résultat: aucun boulon ne manque mais le site fantôme rouille depuis cinq ans dans son intégralité, dans l'impossible attente d'un repreneur qui devrait non seulement acquérir l'usine, mais provisionner son coût de démantèlement.

La «Lex Tamoil» n'a donc pas résolu le cas de de la raffinerie à l'arrêt. Elle rend toutefois le Valais moins attrayant pour les nouvelles industries et posera à terme un problème d'aménagement du territoire dans la plaine du Rhône: la vente d'anciens sites industriels est inintéressante pour l'ancien propriétaire (il doit provisionner l'assainissement de la parcelle) et risquée pour le nouveau (tout vice caché découvert après l'acquisition sera à sa charge). Les nouveaux industriels privilégient donc les terrains vierges pour leur installation et laissent les vieilles usine en friche.

Couvrez ces ruines...

Cédric Cossy

¹ Intégré dans l'Art. 59 de la nouvelle Loi sur les constructions valaisanne.

705.1: Loi sur les constructions

Art. 59

Suppression de constructions et installations plus utilisées ou plus exploitées

1 En présence de constructions et installations qui ne sont plus utilisées ou plus exploitées et dont la suppression se justifie par un intérêt public prépondérant tel que la protection du paysage, l'aménagement du territoire ou les atteintes potentielles à l'environnement, la santé ou à la sécurité, l'autorité de police des constructions peut ordonner que le propriétaire, le superficiaire ou toute autre personne ayant ou ayant eu une maîtrise sur la construction garantisse, sous une forme adéquate (sûretés personnelles, sûretés réelles ou autres garanties), la couverture des coûts de suppression de la construction, de remise en état complète des lieux conformément à l'état initial, ainsi que des frais liés à une éventuelle exécution par substitution.

- 2 Préalablement à l'ordre de fournir une garantie, l'autorité offre la possibilité de se déterminer, dans un délai convenable, au sujet du principe, de l'étendue et des modalités de la garantie. Le montant de la garantie est fixé en fonction du type, de l'envergure et de la particularité des travaux à effectuer. L'autorité et le destinataire de l'ordre peuvent convenir ensemble des conditions de garantie, de sorte qu'aucune décision ne soit nécessaire.
- 3 Si les conditions de l'alinéa 1 sont remplies, l'autorité de police des constructions fixe un délai convenable pour la suppression de la construction et l'installation et la remise en état des lieux sous la menace d'une exécution d'office.
- 4 Les décisions concernant les garanties ainsi que celles concernant la suppression de la construction et l'installation et la remise en état des lieux peuvent être rendues même en l'absence d'une telle mention dans l'autorisation de construire.
- 5 La cession ou le partage d'un immeuble faisant l'objet d'une mesure du présent article est assujetti à une autorisation de l'autorité ayant ordonné la mesure. L'autorité compétente fait mentionner au registre foncier que l'immeuble fait l'objet d'une mesure selon le présent article.

C'est la faute à la police

Le meurtre scandaleux de George Floyd enclenche, un peu partout, des manifestations de rue. Destinées en principe à combattre pour la dignité des Noirs, elles sont parfois récupérées par ceux qui veulent bouffer du flic.

Chez nous aussi un peu, même si les brutalités policières infondées sont rares. Mais, à la faveur de ces circonstances, M. Jérôme Cachin, journaliste de 24 heures, déplore que la militarisation reste un axe central de la philosophie de la police.

L'intervention policière nécessite parfois le recours à la force et comporte des dangers. Ce métier exige donc du courage, de l'endurance, de la discipline, de l'abnégation. Ce sont des vertus militaires. Les agents de l'ordre public ne sont pas des assistants sociaux.

 \mathbf{C} .

Consolider les trois piliers

Veut-on dissoudre

ou nationaliser les caisses

de pensions pour tout

confier à l'Etat?

e régime suisse des retraites fait face à deux problèmes majeurs: l'allongement progressif et considérable de la durée de la vie humaine et, pour les caisses de pensions, la diminution durable du rendement des capitaux. Les organisations patronales et syndicales proposent des solutions, Après plusieurs échecs, le monde politique remet l'ouvrage sur le métier. On n'échappera pas à une prolongation du temps de cotisation et à une baisse du taux de conversion (le taux qui détermine la rente à partir du capital accumulé).

Dans ce contexte, Domaine public électronique du 7 juin, sous la signature de Mme Danielle Axelroud Buchmann, publie une critique frontale du système en vigueur, intitulée Retraites: la fable des trois piliers. On y lit que, contrairement au principe posé par l'article 112 de la Constitution fédérale, l'AVS ne couvre pas les besoins vitaux puisqu'il faut recourir à des prestations complémentaires (mais c'est justement ce que prévoit l'article 112a!); le «deuxième pilier», c'est-à-dire la prévoyance professionnelle, hautement inégalitaire, ne permettrait qu'à une minorité de maintenir le niveau de vie antérieur: l'épargne individuelle (le «troisième pilier») resterait «anecdotique», sauf pour les hauts revenus (or les dernières statistiques disponibles font état tout de même d'une épargne moyenne supérieure à 500 francs par mois pour les classes de revenu situées entre 5'000 et 7'000 francs mensuels).

S'agissant plus particulièrement des institutions de prévoyance, l'article affûte ses attaques. Reposant sur le modèle – décrit comme en voie de disparition – d'une carrière de quarante ans à temps

plein, le «2º pilier» ne tient pas compte du parcours professionnel des femmes, avec ses interruptions et ses reprises de l'emploi à temps partiel; ni du

travail non rémunéré des mères (mais l'AVS a introduit les « bonifications pour tâches éducatives»). Le seuil de revenu ouvrant l'accès à la cotisation obligatoire fait que 30% des femmes gagnent trop peu pour être affiliées à une caisse de pensions. De manière générale, le «2° pilier» n'est pas adapté aux carrières chahutées d'aujourd'hui. Et il recèle de graves inégalités, les cadres bénéficiant parfois d'un super-plan de prévoyance. Enfin, la gestion paritaire est difficile en pratique, la matière étant trop complexe

et les données parfois trop opaques si l'administration du fonds est confiée à une société d'assurance.

Dans l'ensemble, *Domaine public* noircit fortement le tableau. Certains reproches sont certes fondés. Le seuil d'accès au «2° pilier» – selon le régime légal minimal, mais on peut faire mieux – est en effet trop élevé (on songe d'ailleurs à l'abaisser), ou pourrait être supprimé, la cotisation étant perçue dès le premier franc sur tout salaire régu-

lier. Nous n'aimons pas la pratique des caisses d'appoint au bénéfice des cadres, dites du «bel étage»; l'expression montre bien qu'il s'agit d'un

privilège assez déplaisant. Et le fisc ne favorise pas l'épargne individuelle autant qu'il faudrait, notamment dans le Canton de Vaud.

Pour le reste, nous ne pouvons suivre Domaine public. Le libre-passage étant bien réglé, les carrières en zig-zag ne sont pas pénalisées. La primauté des cotisations s'étant largement imposée dans le secteur privé, le risque que les actifs subventionnent indûment les rentiers s'est dissipé; c'est seulement dans les caisses publiques qu'il subsiste, avec le maintien de la primauté des prestations promises aux fonctionnaires retraités (mais de cela, Domaine public ne dit mot; touche pas au... domaine public?). La gestion paritaire fonctionne; les secrétaires syndicaux, ou des militants formés à cette responsabilité, ou des salariés familiers des chiffres discernent fort bien les enjeux, même s'ils ne font pas les calculs actuariels – l'automobiliste n'opère pas non plus lui-même les réparations délicates et les contrôles pointus de son véhicule.

Quant aux remarques principales sur l'inadéquation du système à la condition féminine, elles omettent un fait cardinal: on ne cotise que si l'on travaille. La prévoyance professionnelle, comme son nom l'indique, est liée à l'exercice d'une activité lucrative; c'est bien pourquoi le financement et l'organisation sont paritaires.

Où veut donc en venir Domaine public? L'article n'indique pas les remèdes aux prétendus maux qu'il dénonce. Or, logiquement, le raisonnement conduit à séparer la prévoyance de l'activité salariée, au profit donc d'une rente populaire, allocation universelle en faveur des têtes blanches. Veut-on dissoudre ou nationaliser les caisses de pensions pour tout confier à l'Etat? Quand on pense aux efforts consentis il y a des décennies pour promouvoir la responsabilité sociale de l'entreprise, pour engager les patrons à se soucier des vieux jours de leurs employés, pour développer – au-delà de la paie immédiate du travail quotidien - ce qu'on appelait le salaire indirect! Faut-il vraiment anéantir tout cela?

Notre régime de prévoyance-vieillesse offre à nos retraités une sécurité enviable en comparaison internationale. Le financement complémentaire de ses deux piliers collectifs – répartition pour l'AVS. capitalisation pour la prévoyance professionnelle – accroît cette sécurité. L'AVS publique, qui plafonne les rentes mais non pas les cotisations, pratique une solidarité à notre connaissance unique au monde, mais qu'il ne faudrait pas pousser plus loin. Le «2° pilier», qui n'est étroitement réglementé que pour son socle obligatoire, laisse aux entreprises et aux partenaires sociaux la liberté de développer davantage les institutions dont ils ont la charge; ceux-ci trouvent d'ailleurs là un champ de collaboration qui conforte leur confiance mutuelle.

L'amélioration de la santé des sexagénaires et l'allongement de l'existence ici-bas ne sont pas des calamités. De toute évidence, il faut prolonger un peu – même très graduellement – la durée de la vie active. Le blocage entêté des forces socialo-féministes à ce sujet est absurde. Il devrait appartenir à la gauche éclairée de contribuer à lever cet obstacle.

Jean-François Cavin

Le service public et la crise

Le service public est «le meilleur outil pour affronter une crise.»¹ C'est, selon une campagne de la gauche syndicale, ce que l'épidémie du coronavirus aurait démontré, avec naturellement la nécessité d'un «renoncement à toute forme de programme d'économie ou d'austérité» et une «revalorisation des professionnel-le-s», revalorisation signifiant en fait une augmentation des salaires².

Il s'agit d'une des nombreuses tentatives de récupération que nous observons à la sortie du confinement. Certes, il est indéniable que certains services publics ont montré leur solidité et le dévouement des fonctionnaires. On pense en particulier aux services de voirie, d'entretien des réseaux ou des services de santé.

Si l'engagement du personnel des hôpitaux publics a impressionné, celui des cabinets libéraux comme des EMS privés n'a pas non plus démérité sans attendre que l'Etat ne lui prescrive des protections ou des instructions. La fourniture de denrées de première nécessité a été assurée de manière constante par les agriculteurs, les commerçants indépendants et les employés de la grande distribution, sans intervention étatique particulière.

Dans l'éducation, les écoles privées (par nécessité de justifier les importants écolages consentis par les parents) ont réagi plus rapidement et mieux que l'école publique (sous réserve de l'initiative personnelle de plusieurs enseignants). Certains services publics ont simplement fermé ou très fortement diminué leur activité sans grand égard pour les usagers. Le Service des automobiles SAN a fermé ses guichets durant sept semaines. Le Service de la population, qui n'a pourtant pas été désigné comme un vecteur important de contamination, n'est aujourd'hui encore ouvert que deux heures par jour, y compris par téléphone.

Il est donc arbitraire de prétendre que le service public aurait mieux réagi à la crise que l'économie privée. Nous partageons cependant l'analyse de l'USS lorsqu'elle affirme que «face à l'urgence et à la situation exceptionnelle, seule une organisation qui ne repose pas sur la concurrence, mais sur la coordination, est à même de réagir dans le sens de l'intérêt public. » En se libérant d'une idéologie libérale ou collectiviste, on réalise que l'administration étatique n'est pas la seule réponse à la jungle du marché. Beaucoup d'indépendants, de paysans, de commerçants et d'entreprises ont un grand respect de leur rôle social. Les associations professionnelles et syndicales, les commissions paritaires, les organismes d'autorégulation sont capables, avec pragmatisme, de coordonner l'économie et d'encourager la coopération en vue de l'intérêt général. L'Etat doit jouer un rôle de régulateur et d'arbitre. Il le fera d'autant mieux s'il respecte les besoins, l'autonomie et les initiatives des branches économiques

Si l'Etat, au niveau fédéral comme cantonal, n'avait pas été aussi impliqué comme acteur de l'économie de la santé, il aurait peut-être eu le courage d'imposer aux hôpitaux et pharmacies de conserver des stocks suffisants de masques, gants et gel de protection, comme il le fait pour le pétrole ou la nourriture.

Une économie au service du bien commun a besoin d'un Etat qui n'est ni absent, ni omniprésent, mais qui accomplit, avec qualité et efficacité, les activités relevant de son rôle: tâches régaliennes, de régulation, de surveillance, de gestion des réseaux monopolistiques. C'est là le service public.

Olivier Klunge

- ¹ Tribune de Dora Fuentes dans *24 heures* du 11 juin 2020.
- ² Cf. communiqué de l'Union syndicale suisse du 5 juin 2020.

Réabonnement et appel à nos lecteurs

Comment ne pas être saisi par le tumulte des événements? Depuis les attentats de 2015, c'est comme si la marche du monde s'était accélérée. Les mœurs politiques semblent bouleversées par de nouvelles pratiques. Le Pays de Vaud n'y échappe pas. Le climat, la cause des femmes, et maintenant les revendications raciales, ont envahi nos rues à l'occasion de manifestations monstres. Tout s'y mêle, revendications individuelles, problèmes réels, esprit festif, catharsis collective, propagande péremptoire. Les boussoles tournent sur elles-mêmes. Admettons que tout est plus difficile à lire.

Après être passée à la moulinette des universités anglo-saxonnes, la «french theory», entendons le socio-constructivisme, tient le haut du pavé. C'est le nouvel opium des intellectuels.

Dans ce chambardement, *La Nation* s'efforce de comprendre, argumenter, critiquer, nuancer. Elle affirme la nécessaire identité communautaire de l'homme. Une communauté qui n'est pas une race, qui n'est pas un sexe ou un genre ou qui ne repose pas sur la

seule soumission aux mêmes évolutions climatiques. Pour nous, cette appartenance communautaire a pour ancrage le Pays de Vaud. Elle se fortifie par son rattachement à l'alliance fédérale, gage de notre indépendance à l'égard du monde. Elle est le fruit d'une tradition, à respecter en tant que telle, d'une histoire, qui a créé nos institutions.

S'abonner à *La Nation*, la lire ou la faire lire c'est affirmer la nécessité de cette permanence: le Pays de Vaud, ses mœurs, et ses institutions.

Un bulletin de versement est encarté dans ce numéro. Il vous permettra de régler votre abonnement 2020 si par aventure vous ne l'aviez pas encore fait au mois de novembre dernier. Pour rappel, celui-ci s'élève à 77.—(33.—pour les apprentis et étudiants). Ceux qui en arrondissent le prix vers le haut nous permettent d'offrir la lecture de *La Nation* à certains de nos lecteurs rencontrant des difficultés financières, ou de mener des campagnes de promotion de ce journal. Nous leur en sommes reconnaissants.

Rédaction

De la certitude au doute

urant la pandémie, savants et experts se bousculent sur les plateaux de télévision. Certains sont *starisés*. A peine un épidémiologue avance-t-il une thèse quelconque sur le déroulement de la maladie qu'un virologue affirme le contraire. Ceux qui disent «nous ne comprenons pas encore» paraissent plus rassurants.

Depuis des siècles, la civilisation occidentale attend beaucoup de la connaissance scientifique. C'est Platon qui donne le branle: l'élite philosophique accédant au ciel des Idées s'attribue la mission d'éclairer les citoyens ignorants, prisonniers du monde d'en bas. Elle veut donner des ordres aux chefs politiques. Au XVIe siècle, forts de leurs connaissances astronomiques, de leur art de la navigation et de la maîtrise des armes à feu, les Européens de l'Ouest conquièrent le monde et imposent leur domination aux peuples colonisés. Après Galilée et Descartes, le mouvement s'accélère. La science et la technique nous délivrent de la pénurie et de certaines maladies.

Aujourd'hui, grâce à l'informatique, à la génétique et aux nanosciences, les transhumanistes nous promettent l'immortalité. Les écologistes nous incitent à «écouter les scientifiques» et savent que la pandémie de coronavirus est due à la déforestation.

Tout semble au mieux, mais le doute gagne les Occidentaux conscients de leur affaiblissement et des crises climatico-énergétiques qui menacent. Deux guerres mondiales ont mis l'Europe à genoux, sa démographie est en berne; les Etats-Unis sont déchirés; la Chine occupe le devant de la scène; la Russie et l'Inde veulent leur part; le monde musulman tient à se venger des humiliations subies; la jeunesse proliférante de l'Afrique déborde. Ce ne sont pas seulement les nations montantes qui menacent l'Occident, mais aussi la fonte des glaces, les sécheresses, les tempêtes, les virus, le manque de métaux rares, les vagues migratoires. Les puissances européennes puis leur rejeton américain ont fait la mondialisation: faut-il la défaire? Le progrès scientifique, la modernisation universelle et les droits de l'homme l'ont accompagnée: faut-il remettre en question ces «avancées»? Un petit livre d'entretiens accordés par Bruno Latour en 2004 à un confrère nous aide à envisager ces questions.

Fils d'un négociant en vins, Latour est issu de la bonne bourgeoisie bourguignonne; il est attaché au catholicisme. D'abord philosophe, il s'adonne ensuite à l'anthropologie et à la sociologie des sciences. La crise climatique le préoccupe beaucoup. Intellectuellement, Latour n'est pas un

La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h) Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch www.ligue-vaudoise.ch IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

moderne, ni un postmoderne; il n'est cependant pas réactionnaire: Réussir le monde commun est bel et bien l'horizon à long terme de l'humanité, dit-il; il se veut non mo-

derne, contestant les séparations tranchées entre la **On ne peut en vouloir à la science de ne pas tout savoir.**

nature et la culture, le sujet et l'objet, le fait et la valeur. Conceptuellement, il peut être utile d'opérer ces distinctions, mais dans la réalité tout se mélange. La science et la politique ne sont pas non plus séparées. Les savants sont immergés dans la vie de la cité et les politiques ne peuvent ignorer le progrès des sciences; mais à l'époque moderne, la science occupant toute la place, la politique se réfugie derrière les experts. Les faits, l'objectivité, la vérité – et la rentabilité – sont du côté de la science; la religion, la morale et la politique exhibent des valeurs contradictoires et conflictuelles. On a cru – on croit toujours – que la maîtrise des lois de la nature, de la société ou du marché faciliterait la tâche des politiques. Les décisions tomberaient toutes seules, découlant automatiquement de connaissances irréfutables fournies par des savants. La dialectique marxiste et la biologie raciale des nazis illustrèrent aussi cette crovance. Latour n'excepte pas les Verts, *moder*nistes extrêmes restant selon lui dans l'horizon de la technocratie. Ils savent que le nucléaire est mauvais, ils savent que la nature exige la disparition de la chasse et des chasseurs. Comme les autres, ils utilisent la science pour arracher un accord entre humains, ils la kidnappent pour une tâche morale et politique. Les écologistes n'ont pas tort sur tout, loin de là, mais l'écologie ne doit pas s'autonomiser de la politique et la court-circuiter.

On a accusé Latour de relativisme; selon ses contradicteurs, il aurait mis les vérités scientifiques et les croyances sur le même plan. Ces accusations sont injustes. Latour pense que la science affirme des choses vraies, mais qu'on attend trop d'elle parce qu'on ignore son fonctionnement. En tant que sociologue des sciences, il a étudié la vie en laboratoire. Les faits n'apparaissent pas dans une évidence lumineuse qui emporterait sans peine la conviction. Conformément à l'étymologie du mot, les faits sont construits – en latin facta signifie choses fabriquées. Il n'est pas possible de distinguer strictement le naturel du construit. L'eau bout partout à 100 degrés, c'est un fait, l'énoncé qui nous en informe dit vrai. Pour parvenir à cette vérité scientifique et à d'autres plus complexes, un travail de construction est nécessaire. Etudiant celui de Pasteur, Latour a montré l'importance de la pratique et de l'environnement du chercheur. Tout compte: l'organisation du laboratoire, les collègues, les rivalités, les mesures, les expériences sur le terrain, les instruments, l'écriture des équations, l'idéologie du chercheur et son histoire personnelle, les revues scientifiques, les articles, les coûts, les subventions de l'industrie ou de l'Etat.

La science progresse lentement, à tâtons, en proie aux incertitudes. Selon l'épistémologue Karl Popper, une théorie scientifique n'avance pas en accumulant les observations qui la

confortent définitivement ou grâce à des hypothèses inventées tout exprès pour l'extraire des difficultés, au contraire. Ce qui importe, c'est que

le chercheur ne manque pas l'événement minuscule encore rifiant la théorie.

inobservé qui, *falsifiant* la théorie, oblige à en formuler une nouvelle.

On ne peut en vouloir à la science de ne pas tout savoir. Il y a une part d'arbitraire dans l'établissement des faits, notamment des seuils de dangerosité. L'observation modifie ce qui est observable et nous ne maîtrisons pas toujours nos productions. Naguère l'amiante passait pour un produit parfait, aujourd'hui il est maudit. On ne peut demander des certitudes sur les conséquences inattendues de nos actions. La science a la mission de nous rendre perplexes. L'idée qu'il suffirait aux politiques de se pénétrer des rapports scientifiques pour savoir avec certitude quelle décision prendre est erronée. Il n'y a pas d'un côté ceux qui savent et de l'autre ceux qui agissent dans l'ignorance. La séparation des faits objectifs et des valeurs subjectives rend l'expertise confuse et la politique impossible. Les experts sont souvent dans la même situation d'aveuglement que les profanes. Les acculer au vrai n'arrange rien.

Le triomphe de la modernité occidentale atteint ses limites. Les autres cultures se rebiffent et les non-humains s'agitent. C'est l'occasion pour les Occidentaux de mieux se connaître, grâce à une anthropologie symétrique, en s'observant eux-mêmes avec les méthodes dont ils se sont servis pour étudier les ethnies «primitives», de se présenter aux autres cultures sous un jour nouveau, de se demander à quoi ils tiennent vraiment. Ce serait selon Latour le prestige des Occidentaux d'infléchir la modernisation, d'user de diplomatie intelligente, d'entrer en dialogue avec les autres cultures et les non-humains dans un parlement d'un nouveau style, où l'on viserait à ne pas s'unifier trop vite, mais à composer un monde pluriel et commun.

Ce projet a des accents utopiques, certes, mais moins irritants que d'habitude.

Jacques Perrin

† Georges Chamot

Nous apprenons avec tristesse le décès de Georges Chamot à l'âge de 95 ans. Pendant bien des années, il a œuvré comme correcteur de *La Nation*. Instituteur à Sullens, il a été secrétaire communal, puis boursier pendant 35 ans, très apprécié et de bon conseil. Maître supérieur à Lausanne, il a toujours manifesté avec douceur, fermeté et courage son attachement au Pays et à la Ligue vaudoise. Ensuite il a fait des recherches

pour les archives de la commune de Sullens. Ses dernières années ont été assombries par le décès de son fils, puis par la maladie et le décès de sa femme, dont il s'est occupé avec un grand dévouement. Il a subi lui-même de graves opérations qui l'ont contraint à rester hospitalisé. Nous garderons de lui un souvenir reconnaissant, et perpétuerons sa mémoire.

Réd.

Omniprésents, insupportables

Quel rapport y a-t-il entre une banque, une assurance, un club automobile, une agence immobilière, un vendeur de matériel informatique, un fournisseur d'électricité, une autre assurance, une agence de voyage, un magazine de consommateurs, un développeur de sites internet, une agence de placement, une association professionnelle, une école de photographie, une école de sauvetage, une agence de soins à domicile, une fiduciaire, une société de sécurité privée, encore une autre assurance, un vendeur de voiture, un vendeur de camion, un opticien, une société de crédit, une société d'audit et de conseil, un expert en gestion des risques et un fabricant de tout ce que vous voulez?

LE COIN DU RONCHON

Tous ces honnêtes commerçants ont conçu leur communication publicitaire autour d'un même slogan: «Nous sommes toujours à vos côtés!»

Et c'est censé vous rassurer, vous donner confiance...

Mais est-ce que vous réalisez ce que cela signifie? Quand vous vous levez

le matin, quand vous prenez votre petit déjeuner, quand vous sortez dans la rue ou quand vous montez dans un bus, et quand vous vous reposez le soir dans votre salon, ils sont toujours à vos côtés. Où que vous alliez, ils sont là. Vous ne pouvez plus faire un pas sans être accompagné par une ribambelle de banquiers, d'assureurs, d'informaticiens, de vendeurs de poudre de perlimpinpin et d'autres spécialistes (qui, soit dit en passant, n'ont pas été très inspirés dans le choix de leur agence publicitaire). Tous ces gens qui tiennent absolument à être toujours à vos côtés s'accrochent ainsi à vos basques et ne vous lâchent plus d'une semelle, et même s'ils respectent la distance réglementaire de deux mètres. cela ne vous laisse tout de même pas beaucoup d'intimité.

Conclusion: méfiez-vous des gens qui veulent trop bien faire et, surtout, privilégiez les professionnels qui maîtrisent le poids et le sens de leurs mots. Les autres, ceux dont le vocabulaire souffre de quelques lacunes, ne sont là que pour nous divertir – à l'instar de ce grand distributeur de l'Hexagone dont la toute nouvelle publicité commence par cette fière affirmation: «Cette année, on ne pourra pas supporter les Français!»